

Jeanne Capodano
Conseil & Formation

ACTION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE

CATALOGUE 2010



FORMATION PROFESSIONNELLE

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Villa les Pins, Entrée B, 39 rue de la Soulane, 06250 MOUGINS
Tel/Fax 04 92 96 01 61 - Mobile 06 07 18 41 91
jeanne.capodano@club.fr www.jeanneapodano.com

Siret : 478 464 225 00026 - Code APE 741 G - N° formation 93060627806
Exonéré de TVA suivant les conventions sur la formation professionnelle



Les contenus et la durée des modules sont ajustables en fonction de vos souhaits

Une proposition « sur mesure » et un devis vous seront communiqués sur demande

DROIT

- La responsabilité juridique des travailleurs sociaux et médico-sociaux
- Le jeu des responsabilités juridiques en établissement médico-social
- Le secret professionnel en travail social et médico-social
- La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades
- La protection de l'enfance
- La réforme de la protection des majeurs du 5 mars 2007 **Nouveau**

PETITE ENFANCE

- Structure petite enfance : une organisation au regard de la législation
- Le positionnement professionnel des responsables RAM
- L'assistant maternel dans sa relation aux parents

APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DROIT / PSYCHOLOGIE / SOCIOLOGIE

- La protection des personnes âgées : aspects psychologiques, sociologiques, juridiques (en binôme avec une psychologue spécialisée)
- Sensibilisation à la prévention des maltraitances et à la promotion de la bientraitance en établissement médico-social

ECRITS PROFESSIONNELS

- Les écrits professionnels en direction de la justice

MEDIATION - GESTION DES CONFLITS

- Initiation à la médiation familiale
- La médiation sociale : méthodologie et applications.
- Techniques de prévention et de gestion des conflits

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

- Accompagnement de projets
- Organisation de journées « Forum ouvert » (ou « Open space »)
- Médiation de groupes, facilitation de réunions multipartenariales
- Accompagnement à la rédaction de documents internes, de procédures, Chartes,...



LA RESPONSABILITE JURIDIQUE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

PUBLIC	Travailleurs sociaux et médico-sociaux, cadres.
DUREE	3 jours
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">● Connaître les grands principes de la responsabilité juridique en travail social et médico-social.● Repérer les changements éventuels à apporter à sa pratique professionnelle.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">▶ Les différents types de responsabilité juridique : pénale, civile, administrative et disciplinaire.▶ La répartition possible des responsabilités : responsabilité de l'organisme employeur, des cadres, du personnel, des usagers, des tiers.▶ Les principales hypothèses de responsabilité▶ La recherche de solutions préventives.
METHODES	<ul style="list-style-type: none">● Apports théoriques avec support pédagogique écrit.● Etude de cas pratiques dans le contexte des participants avec analyse et discussion en groupe.



LE JEU DES RESPONSABILITES JURIDIQUES EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL

PUBLIC	Personnels des établissements médico-sociaux.
DUREE	3 jours
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">● Connaître les grands principes de la responsabilité juridique en établissement médico-social.● Repérer les changements éventuels à apporter à sa pratique professionnelle.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">▶ Les différents types de responsabilité juridique : pénale, civile, administrative et disciplinaire.▶ La répartition possible des responsabilités : responsabilité de l'établissement, des cadres, du personnel, des personnes accueillies ou de leur famille, des tiers.▶ Les principales hypothèses de responsabilité des personnels éducatifs en établissement médico-social▶ Etude de cas pratiques amenés par les participants et par l'intervenante.▶ Réflexion et recherches de solutions sur un cas spécifique : la prévention des maltraitances en établissement médico-social.
METHODES	<ul style="list-style-type: none">● Explication des règles applicables avec supports pédagogiques écrits.● Etude de cas pratiques avec analyse et discussion en groupe.



LE SECRET PROFESSIONNEL EN TRAVAIL SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

PUBLIC	Travailleurs sociaux et médico-sociaux Cadres en travail social.
DUREE	4 jours (2 x 2 jours)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">● Acquérir une bonne compréhension juridique du secret professionnel.● Connaître les limites de la transmission d'informations dans l'équipe et avec les divers partenaires.● Réfléchir aux bases d'une éthique commune dans son établissement.● Savoir adapter son positionnement professionnel en fonction des principes étudiés.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">▶ Définition du secret professionnel. Distinction avec l'obligation de discrétion et l'obligation de réserve.▶ Concilier secret professionnel et devoir de protection.▶ Concilier secret professionnel et partage d'informations en équipe et avec les différents partenaires.▶ Les règles d'accès au dossier médical, aux documents administratifs.▶ L'incidence des dispositions légales récentes : les lois du 5 mars 2007 sur la protection de l'enfance et la prévention de la délinquance.▶ Etude de cas pratiques.
METHODES	<ul style="list-style-type: none">● Explication des règles applicables avec supports pédagogiques écrits.● Etude de cas pratiques avec analyse et discussion en groupe.● Questionnaire d'auto-évaluation des connaissances.



LA LOI DU 4 MARS 2002 RELATIVE AU DROITS DES MALADES ET A LA QUALITE DU SYSTEME DE SANTE

PUBLIC	Travailleurs médico-sociaux, médecins et personnel médical des CMP, médecins de santé publique.
DUREE	1 journée
OBJECTIFS	Connaître les changements apportés par la Loi du 4 mars 2002 et leurs applications pratiques.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">▶ Contexte et intention du législateur.▶ Principaux changements apportés par la loi.▶ Articles applicables en travail médico-social :<ul style="list-style-type: none">- le droit à l'information ;- le droit des mineurs ;- le droit a la confidentialité : la question du secret médical et du partage d'informations en équipe ;- le droit du malade à l'accès a son dossier.
METHODES	<ul style="list-style-type: none">● Apports théoriques avec supports de cours écrits● Etude de cas pratiques apportés par les intervenants et par les participants, analyse et discussion.



LA REFORME DE LA PROTECTION DES MAJEURS DU 5 MARS 2007

- PUBLIC** Gérants de tutelles, associations tutélaires, travailleurs sociaux
- DUREE** 4 jours (2 x 2 jours)
- OBJECTIFS**
- ♣ Connaître les principaux apports de la loi du 5 mars 2007
 - ♣ Identifier l'impact de cette réforme sur les structures spécialisées, sur les professionnels et sur les personnes vulnérables
 - ♣ Réfléchir aux changements à apporter à sa pratique professionnelle
- CONTENU**
- ▶ Evolution du droit et rappel des principales mesures de protection des majeurs vulnérables
 - ▶ Le sens de la réforme : les objectifs visés par le législateur
 - ▶ Les principaux changements apportés par la réforme
 - ▶ Le respect des droits de la personne protégée
 - ▶ Vers une professionnalisation des fonctions de tuteur et curateur
 - ▶ L'encadrement des personnels chargés des missions de protection
 - ▶ Echanges et réflexion sur les changements à envisager dans sa pratique professionnelle
- METHODES**
- Alternance d'exposés théoriques et d'illustrations pratiques
 - Temps de réflexion en petits groupes avec analyse et discussion en grand groupe.



LA PROTECTION DE L'ENFANCE

PUBLIC	<ul style="list-style-type: none">● Responsables et agents des services départementaux de l'aide sociale à l'enfance.● Directeurs et personnels des établissements de protection de l'enfance (Foyer de l'enfance, Maisons a caractère social).● Cadres et personnels de la PJJ.
DUREE	2 jours
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">♣ Connaître les principaux moyens de la protection de l'enfance♣ La réforme du 5 mars 2007 et ses applications pratiques.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">▶ Le contexte de la protection de l'enfance aujourd'hui.▶ Les moyens d'actions : mesures administratives, mesures judiciaires, procédure de signalement▶ Les principaux changements apportés par la loi du 5 mars 2007.▶ Quels changements sur les pratiques après la réforme ?
METHODES	<ul style="list-style-type: none">● Apports théoriques avec supports de cours écrits● Etude de cas pratiques apportés par les intervenants et par les participants, analyse et discussion.



STRUCTURE PETITE ENFANCE : UNE ORGANISATION AU REGARD DE LA LEGISLATION

PUBLIC	Personnels encadrant des structures petite enfance. Responsables des services enfance
DUREE	3 jours (2 jours + 1 jour)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">♣ Connaître le cadre juridique des structures petite enfance.♣ Savoir adapter son organisation en fonction du cadre juridique.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">▶ Le cadre législatif et réglementaire.▶ Le régime de la responsabilité : responsabilité pénale, civile, administrative et disciplinaire▶ Les droits et obligations de l'agent.▶ Les droits et obligations des familles.▶ La jurisprudence applicable.▶ La recherche de solutions : réflexion et échanges autour des questions d'organisation.
METHODES	<ul style="list-style-type: none">● Explication des règles applicables avec support pédagogique écrit.● Etude de cas pratiques avec analyse et discussion en groupe.● Temps de réflexion en petits groupes avec restitutions et synthèse.



LE POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL DES RESPONSABLES RAM

PUBLIC	Responsables RAM, réseaux départementaux de RAM
DUREE	8 jours par modules de 2 jours, soit 4 x 2 jours
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">♣ Créer une opportunité de réflexion commune♣ Aider les responsables RAM à se positionner dans leurs missions de façon plus claire.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">▶ Identification des problématiques : jusqu'ou aller sur le plan de l'information donnée et de l'accompagnement des usagers ?▶ Apports théoriques sur les risques de contentieux judiciaire et des moyens de prévention.▶ Recherche de solutions communes.▶ Accompagnement à la création d'outils transversaux comme des « Chartes départementales des RAM ».
METHODES	<ul style="list-style-type: none">• Alternance d'exposés théoriques et d'illustrations pratiques• Temps de réflexion en petits groupes avec analyse et discussion en grand groupe.



L'ASSISTANT MATERNEL DANS SA RELATION AU PARENT : POSITIONNEMENT ET OUTILS DE COMMUNICATION

PUBLIC	Assistants maternels
DUREE	4 jours (2x2 jours)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">♣ Avoir l'opportunité d'échanger et de partager des pratiques professionnelles avec des pairs sur la question du positionnement vis-à-vis des parents♣ Améliorer sa capacité à s'affirmer, poser des limites, à prévenir et gérer les conflits
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">▶ Apport théorique et réflexion sur la relation triangulaire assistante maternelle-parent-enfant▶ Identifier les enjeux et les difficultés possibles pour l'assistant maternel.▶ Les méthodes : affirmation de soi, écoute active, communication non-violente, gestion des conflits.▶ Exercices d'application à partir des cas apportés par les participants.
METHODES	<ul style="list-style-type: none">● Apports théoriques avec supports de cours écrit.● Temps de réflexion et d'échange par petits groupes● Exercices pratiques dans le contexte des participants avec analyse et discussion.



LA PROTECTION DES PERSONNES AGEES : ASPECTS PSYCHOLOGIQUES, SOCIOLOGIQUES ET JURIDIQUES

PUBLIC	Travailleurs sociaux et médico-sociaux en charge des personnes âgées
DUREE	4 jours (2x2 jours)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">♣ Connaître et savoir repérer les types de maltraitements et de négligences envers les personnes âgées.♣ Etudier et mettre en oeuvre une démarche de prévention.♣ Faire le point sur les mesures de protection juridique des majeurs après la réforme du 5 mars 2007.♣ Savoir comment conjuguer obligation de secret professionnel et signalement des maltraitements.
CONTENU	<p>MODULE 1 (2 jours) : ASPECTS PSYCHO-SOCIOLOGIQUES Intervenante : Madame TIXIER, psychologue clinicienne, formatrice</p> <p>MODULE 2 (2 jours) : ASPECTS JURIDIQUES Intervenante : Jeanne CAPODANO, juriste, médiatrice, formatrice</p>
METHODES	<ul style="list-style-type: none">● Apports théoriques avec supports de cours écrits● Etude de cas pratiques avec analyse et discussion en groupe● Document vidéo● Synthèse et vérification des connaissances par un questionnaire d'auto-évaluation



SENSIBILISATION A LA PREVENTION DE LA MALTRAITANCE ET A LA PROMOTION DE LA BIEN TRAITANCE EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL

PUBLIC	Personnels des établissements médico-sociaux
DUREE	4 jours (2x2 jours)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">● Connaître les nouvelles politiques publiques en matière de prévention des maltraitements/promotion de la bien traitance● Définir la notion de maltraitance● Savoir prévenir, réagir et se positionner dans l'institution
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">▶ La notion de maltraitance et de « bien traitance »▶ Pourquoi prévenir la maltraitance ? La recherche de sens▶ La prévention, comment ça marche ? Vers une approche professionnelle de la prévention de la maltraitance par tous les personnels▶ Sensibilisation au repérage et à l'évaluation des situations à l'aide de cas pratiques, réflexion, analyse et discussion.
METHODES	<ul style="list-style-type: none">● Apports théoriques avec diaporama et support pédagogique écrit.● Etude de cas pratiques en petits groupes avec analyse et discussion.



LES ECRITS PROFESSIONNELS EN DIRECTION DE LA JUSTICE

PUBLIC	Travailleurs sociaux et médico-sociaux.
DUREE	3 jours
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">● Identifier les enjeux de la communication écrite en direction de la justice.● Acquérir une méthodologie d'écriture adaptée à la rédaction d'écrits professionnels en direction de la justice.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">▶ Les différents types d'écrits en direction de la Justice.▶ Le cadre professionnel des écrits (signalement, rapport d'enquête sociale, suivi des situations, ...).▶ La méthodologie de l'écrit.▶ La question du secret professionnel et de la transmission d'informations.▶ Exercices, réflexion et analyse sur les pratiques des participants.
METHODES	<ul style="list-style-type: none">● Apports théoriques avec supports de cours écrits.● Exercices pratiques de rédaction dans le contexte des participants, avec analyse et discussion.



INITIATION A LA MEDIATION FAMILIALE

PUBLIC	Travailleurs sociaux et médico-sociaux. Cadres en travail social.
DUREE	4 jours (2x2 jours)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">♣ Découvrir la médiation familiale : origines, définition, applications en France et a l'étranger.♣ Observer et expérimenter la méthode de la médiation familiale par des simulations.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">▶ La médiation familiale : origines, définition, applications. en France et a l'étranger.▶ La formation des médiateurs familiaux, statut, déontologie.▶ Distinction et articulation entre médiation familiale, travail social, thérapie, conseil juridique, justice.▶ Cas appropriés a la médiation familiale ; conditions nécessaires pour l'orientation vers une médiateur.▶ La méthodologie de la médiation familiale▶ La fonction symbolique du tiers.
METHODES	<ul style="list-style-type: none">● Exposé théorique avec supports de cours écrits.● Entraînement à la médiation à l'aide de simulations, avec analyse et discussion.● Temps de réflexion et de restitution en petits groupes.



INITIATION A LA MEDIATION SOCIALE

PUBLIC	Médiateurs sociaux, femmes-relais, modérateurs urbains. Cadres en travail social ; travailleurs sociaux.
DUREE	4 jours (2 x 2 jours)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">♣ Connaître le contexte et les applications de la médiation sociale.♣ Découvrir la méthode de la médiation sociale et s'entraîner par des mises en situation.♣ Réfléchir au positionnement professionnel des médiateurs sociaux et à leur complémentarité avec les autres métiers du champs social.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">▶ La médiation sociale aujourd'hui▶ Outils méthodologiques de la médiation sociale :▶ Expérimentation des méthodes à l'aide de cas pratiques.▶ Réflexion sur place de la médiation sociale parmi les divers acteurs sociaux
METHODES	<ul style="list-style-type: none">● Exposés théoriques avec support pédagogique écrit.● Mises en situation a l'aide de cas dans le contexte professionnel des participants● Etude de cas pratiques avec analyse et discussion en groupe.



TECHNIQUES DE PREVENTION ET DE GESTION DES CONFLITS

PUBLIC	Tous professionnels : agents d'accueils, travailleurs sociaux et médico-sociaux, personnels administratifs, cadres.
DUREE	3 jours
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">♣ Comprendre la dynamique du conflit.♣ Connaître les comportements types en situation conflictuelle.♣ Découvrir une méthodologie de gestion des conflits
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">▶ Le processus du conflit, les causes des conflits.▶ Les styles de comportements en situation conflictuelle.▶ Améliorer ses compétences en gestion des conflits :<ul style="list-style-type: none">• l'écoute active ;• la communication non-violente ;• la médiation.
METHODES	<ul style="list-style-type: none">• Exposés théoriques avec support pédagogique écrit.• Mises en situation à l'aide de cas inspirés du contexte professionnel des participants• Etude de cas pratiques avec analyse et discussion en groupe.